

EXPLORATION MINIÈRE

EXPLORATION MINIÈRE
Retrouvez notre dossier sur www.lapresse.ca/exploration



INVESTISSEMENTS
RECORDS ABSOLUS POUR LE QUÉBEC, DU JAMAIS VU!
PAGE 4



EXPLORATION MINIÈRE

ESPOIR ET INCERTITUDE

Des centaines de personnes se réunissent à Québec aujourd'hui et jusqu'à jeudi, pour participer à Québec Exploration 2011, le congrès annuel de l'exploration minière. Ce cahier spécial profite de l'événement pour faire le point sur l'industrie, analyser les tendances du marché et présenter les dernières nouvelles.



HUGO FONTAINE

D'un côté, le Plan Nord, qui devrait pousser davantage de sociétés d'exploration à chercher le trésor dans les zones septentrionales. De l'autre, le projet de loi 14 et ses dispositions controversées, de même qu'un marché du financement qui vacille. L'exploration minière québécoise vogue entre espoir et incertitude.

«Les sentiments sont partagés dans l'industrie», constate Nochane Rousseau, leader du secteur minier pour la région du Québec chez PricewaterhouseCoopers (PwC).

Certes, les projets foisonnent sur la Côte-Nord, au Nunavik, à la Baie-James, dans les monts Otish, et bien sûr en Abitibi. Les substances sont plus diversifiées que jamais. Des sociétés mettent actuellement en valeur des projets d'or et de fer, mais aussi de niobium, de nickel, de terres rares, de lithium, de diamant et d'alumine.

Le Plan Nord motive les chercheurs de mines. «Avant, tout le monde convenait que, pour avoir un projet au nord du 49^e parallèle,

il fallait absolument que ce soit un gisement de classe mondiale, rappelle M. Rousseau. Maintenant, avec le Plan Nord, même si on sait que les infrastructures ne seront pas prêtes demain matin et qu'elles ne seront pas financées totalement par le gouvernement, ça apporte l'espoir et plein de nouvelles possibilités.»

Nouvelle donne?

Au sud de la province, par contre, les explorateurs sont moins enthousiastes. Le projet de loi 14 prévoit donner plus de pouvoir aux municipalités, suscitant chez les sociétés juniors la crainte d'être à la merci des maires locaux. Elles souhaitent que le gouvernement provincial demeure le seul gestionnaire de la ressource.

Les nouvelles règles, notamment en matière de consultation, apporteraient de nouveaux délais tout en ne laissant aux sociétés que deux ans pour procéder aux travaux nécessaires pour conserver leurs titres miniers, déplore l'Association

de l'exploration minière du Québec (AEMQ).

«Le projet de loi 14 peut changer la donne et freiner certains programmes d'exploration», soutient Nochane Rousseau, de PwC.

À plus court terme, pendant que l'Assemblée nationale étudie le projet de loi, c'est le manque de financement qui pend au nez des petites sociétés d'exploration. L'incertitude économique mondiale et le recul des marchés rendent les conditions bien plus ardues qu'il y a quelques mois à peine.

«Depuis un mois, j'entends nos membres dire que le financement est plus difficile à aller chercher, observe la directrice générale de l'AEMQ, Valérie Fillion. Malgré les bons prix des métaux, les investisseurs sont frileux parce que l'exploration demeure un investissement à très haut risque. On n'en est pas encore là, mais sans financement, les sociétés devront mettre des projets sur la glace.»

GRAPHISME DANIEL RIOPEL
PHOTOS HUGO-SEBASTIEN AUBERT, LA PRESSE





Voyez les possibilités.



emplois.riotinto.ca

RioTinto



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Le fer et les autres métaux comme le lithium, les terres rares et les autres substances non métalliques ont attiré 19 % des sommes investies dans le secteur minier québécois.

PROSPECTION AU QUÉBEC

Le métal jaune a toujours la cote



FRANÇOIS RIVERIN
COLLABORATION SPÉCIALE

La hausse soutenue du prix de l'or au cours des dernières années a hissé le métal précieux à la tête, et de loin, des métaux les plus recherchés au Québec. Cependant, d'autres métaux ou substances minérales commencent à attirer de plus en plus de capitaux.

Selon Ressources naturelles Canada, la recherche de l'or a absorbé 50,6 % des 483 millions investis dans l'exploration minière au Québec l'an dernier. Le fer et les autres métaux comme le lithium, les terres rares et les autres substances non métalliques ont attiré 19 % des sommes investies, comparativement à 12,2 % pour les métaux communs et 8,2 % pour l'uranium.

« On constate effectivement une diversification des métaux recherchés au Québec. L'exploration du fer a repris et des projets de lithium, de terres rares, d'apatite et de niobium voient le jour », remarque André Gaumond, président de Mines Virginia, un des chefs de file de l'exploration minière au Québec.

L'or en avance

M. Gaumond et sa société restent toutefois des fervents de l'exploration de l'or et des métaux communs.

Virginia possède 46 millions en encaisse et perçoit une redevance par anticipation de 100 000 \$ US par mois sur la future mine Éléonore, de Goldcorp.

Lors de l'exploitation, la redevance sera de 2 % de la production d'or, mais pourrait grimper jusqu'à 3,5 % selon la quantité totale extraite et le prix de l'or.

En 2011, Virginia et ses partenaires ont investi 17 millions en exploration. M. Gaumond entrevoit un budget plus élevé en 2012, car il anticipe jusqu'à 25 000 mètres de forage, comparativement à 17 000 cette année.

Virginia veut réaliser 13 000 mètres de forage sur la propriété de métaux usuels Coulon, à la Baie-James. La propriété renferme des ressources, non économiques dans les conditions actuelles, de quelque 14 millions de tonnes.

« La plus grosse ressource non développée de cuivre, de zinc et d'argent au Québec », soutient M. Gaumond.

Le géologue et ancien analyste minier justifie l'investissement sur Coulon par la découverte d'une nouvelle zone de sulfure massif et semi-massif de 37 mètres d'épaisseur réelle, dont 10 mètres à 7,3 % de zinc, 0,88 % en cuivre et 85 grammes la tonne en argent.

Toujours à la Baie-James, Virginia vérifiera aussi des cibles de métaux usuels sur la propriété Gayot et de nickel sur la propriété Bay Payne en partenariat avec Anglo American.

Le reste du budget de 2012 sera investi dans les propriétés aurifères principalement dans Poste Lemoyne, Lac Pau et La Grande, où des ressources d'or sont déjà délimitées.

Nouveaux indices pour Azimut

L'exploration pionnière que mène Exploration Azimut sur sa propriété Rex Sud, au Nunavik, a porté ses fruits. La société s'est donnée comme

différentes propriétés au Nunavik et à la Baie-James.

Le lithium attire les Chinois

Les ressources connues de lithium (Li₂O) ont augmenté considérablement à la Baie-James à la suite des travaux de trois sociétés.

Au nord de Matagami, Lithium One a délimité des ressources de 22 millions de tonnes à des teneurs variant entre 1,2 et 1,3 % en lithium sur sa propriété Lithium Baie-James.

Toujours au nord de Matagami, Exploration First Gold a circonscrit des ressources de 14 millions de tonnes à une teneur entre 1,27 et 1,34 % en lithium sur sa propriété Lac Rose. La société a détecté la présence d'autres métaux et de terres rares.

À 25 km à l'est de la communauté crie de Nemaska, Exloration Nemaska a estimé des ressources indiquées, mesurées et présumées de l'ordre de 25 millions de tonnes à des teneurs entre 1,57 % et 1,63 % de lithium pour son projet Whabouchi.



PHOTO RAYNALD LAVOIE, ARCHIVES LE SOLEIL

André Gaumond, président de Mines Virginia, dont l'entreprise est une fervente exploratrice d'or et de métaux communs.

ouvert et une usine de traitement qui coûterait 227 millions US à construire.

La production atteindrait quelque 20 000 tonnes de carbonate de lithium (Li₂CO₃) qui coûteraient 3165 \$ US au comptant à produire, mais qui rapporteraient 5875 \$ US la tonne en moyenne, selon les prévisions actuelles du marché.

Toujours selon l'étude, la valeur actualisée du projet serait de 1,1 milliard US, en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 8 % et en utilisant un prix de long terme du nickel de 9 \$ US la livre.

Les prochaines étapes pour Royal Nickel consisteront à réaliser les travaux techniques nécessaires à la préparation d'une étude de faisabilité complète.

La société commence aussi les démarches d'obtention des permis et les négociations avec les principaux intervenants dans le projet.

Dans le camp minier de Rouyn-Noranda, les Ressources Yorbeau ont maintenant défini deux nouveaux gisements d'or, soit Lac Gamble et Cindirella, sur la propriété Rouyn qui chevauche la faille Cadillac sur 12 km.

Ces gisements, dont les ressources seront calculées au cours des prochains trimestres, s'ajoutent à ceux d'Augmitto et d'Astoria qui renferment ensemble des ressources de près de 500 000 onces d'or.

Pour l'hiver, Yorbeau prévoit forer les gisements Lac Gamble, l'un des plus prometteurs de la propriété.

Dans le camp minier de Chibougamau, Ressources Cogitore a défini un gisement de 5 millions de tonnes qui contient des valeurs de zinc-cuivre-argent de près de 1,2 milliard au prix actuel des métaux.

La société continue de forer des zones minéralisées pour accroître les ressources, afin de préparer une étude économique préliminaire.

Cogitore regarde la possibilité de construire une usine de traitement régionale qui pourrait traiter du minerai d'autres petits gisements de la région.

vocation de monter des projets d'exploration, puis de trouver des partenaires pour les financer.

Ainsi, avec son partenaire Mines Aurizon, Azimut a découvert sur Rex Sud des indices d'or et de différents métaux totalement inconnus jusque-là.

Sur la zone Copperton, par exemple, des échantillons choisis ont donné des teneurs en or de deux à sept grammes la tonne et des teneurs d'un à neuf pour cent en cuivre.

« Nous avons réalisé plusieurs succès techniques et nous misons là-dessus pour déboucher tôt ou tard sur une découverte minière », dit Jean-Marc Lulin, président d'Azimut.

Parmi les succès techniques, M. Lulin souligne la découverte d'une intrusion granitique contenant différents métaux, une première au Québec pour ce type de formation rocheuse.

En 2010 et 2011, Azimut et ses partenaires ont investi quelque 13 millions dans

Nemaska vient d'annoncer un financement de 8,7 millions pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité de l'exploitation du gisement et entreprendre les démarches d'obtention des permis.

Chengdu Tianqi Industry Group, un important fabricant chinois de composés de batteries de lithium, participera à hauteur de 19,9 % au financement, maintenant son niveau de participation dans le capital de Nemaska.

Toutefois, le projet de lithium le plus proche de l'exploitation est celui de Canada Lithium près de La Corne, situé à 60 km au nord-ouest de Val-d'Or, sur le site d'une ancienne mine de lithium souterraine.

Toutefois, en mai dernier, la société a dû réduire de près de 50 % les ressources de son gisement Québec Lithium par rapport aux études préliminaires, à autour de 49 millions de tonnes à 1,16 % en lithium.

Les réserves prouvées et probables sont de 17 millions de tonnes à 0,94 % en lithium.

Canada Lithium veut y réaliser une exploitation à ciel

Les vieux camps miniers

Même si la Baie-James et le nord du Québec attirent beaucoup d'investissements en exploration, les vieux camps miniers, en raison de leur proximité et de la disponibilité des services miniers, conservent leur attrait.

À l'ouest d'Amos, Royal Nickel vient de présenter son étude de faisabilité d'une vaste exploitation à ciel ouvert de son gisement de nickel à basse teneur Dumont (réserves de 1,1 milliard de tonnes à 0,27 % en nickel).

Selon l'étude, il en coûterait 1,1 milliard \$ US pour construire une exploitation à ciel ouvert de 50 000 tonnes de minerai par jour dont on extraierait quelque 96 millions de livres de nickel par année pendant 19 ans, puis 59 millions de livres durant les 12 années suivantes. Le coût d'exploitation au comptant serait de l'ordre de 4,13 \$ US la livre. Le prix actuel du nickel est de 8,13 \$ US la livre.

PORTFOLIO EXPLORATION MINIÈRE

HAUSSE DES INVESTISSEMENTS

Record absolu pour le Québec. Du jamais vu !

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Après avoir piétiné en 2008 et 2009, l'investissement minier au Québec s'est haussé à des niveaux records ces deux dernières années.

En 2008 et en 2009, l'investissement total, exploration et aménagement, plafonnait à 2 milliards de dollars.

L'an dernier, il s'est élevé à 2,5 milliards et cette année on prévoit une mise totale de 2,9 milliards.

Ces chiffres sont ceux de l'Institut de la statistique du Québec, tels que cités par le ministère des Finances du Québec dans une présentation intitulée « Tirer profit de l'essor du secteur minier ».

On peut mesurer la reprise de l'investissement, comme l'a fait l'Association minière canadienne (AMC), en mesurant la contribution de l'activité minière au produit intérieur brut (PIB) canadien.

Dans un document intitulé *Facts and Figures 2011* et qui sera dévoilé demain, l'AMC calcule que l'apport du minier au PIB a atteint 9,2 milliards en 2008, pour fléchir à 7,2 milliards l'année suivante et se relever à 8,3 milliards en 2010.

Boom minier

En ceci nous ne sommes guère uniques. C'est toute la planète minière qui connaît un boom, étonnant certes, dans le contexte économique incertain qui prévaut.

La demande de métaux de la part des pays émergents, Chine, Inde, Brésil et autres est telle que les prix restent à la hausse.

Le prix du minerai de fer servira d'indice: entre 2009 et 2010, il a grimpé de 111%, selon Mine 2011, une étude de PricewaterhouseCooper.

Les investissements ont suivi. Toujours selon Mine 2011, les 40 principaux acteurs du secteur minier mondial avaient annoncé pour 300 milliards de programmes d'injection de capitaux, dont 120 milliards pour la seule année 2011.

Et les dollars trouvent aisément la route transcanadienne. Pour 2010/2011, le Canada se classe en tête du palmarès pour le budget total d'exploration minière.

En fait, on pourrait parler de gloutonnerie du castor canadien. Il avale 19% du budget mondial de l'exploration minière, selon le Metal Economics Group.

L'Australie vient loin derrière au deuxième rang avec 12% du total. Les États-Unis arrivent troisième avec 10%.

La tendance se maintient

Depuis 2000, l'investissement minier au Canada est en augmentation générale, malgré des fluctuations ponctuelles. Et la part du Québec dans l'investissement minier canadien se maintient, avec, elle aussi, ses fluctuations.

Le Québec obtenait, en 2001, 120 des 600 millions investis par les sociétés

C'est toute la planète minière qui connaît un boom, étonnant certes, dans le contexte économique incertain qui prévaut.

minières canadiennes dans l'exploration, d'après le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). C'était 20% du total canadien.

En 2010, nous avons raflé 474 millions sur les 2,6 milliards investis dans l'exploration canadienne, soit 18,4%.

Si, à l'exploration, on ajoute



Les investissements en exploration et en aménagement atteindront 2,9 milliards en 2011, un record absolu. PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

l'investissement dans la mise en valeur et l'aménagement du parc minier, on voit que la tendance à la hausse se maintient et d'une manière spectaculaire.

L'investissement total au Québec était de 1,404 milliard en 2001, toujours selon le

et développement de deux secteurs apparemment aux antipodes, le minier et le pharmaceutique.

La pharma carbure à la R&D, c'est bien connu. Entre 2001 et 2010, elle a investi 12,2 milliards au Canada. Et les minières? Surprise! Pendant la même période, elles misaient 16,8 milliards en R&D sur le caillou.

Pour la seule évaluation des gisements, les dépenses de R&D des minières au Québec se sont accrues de 16% ces sept dernières années, selon Ressources naturelles Canada. Elles sont passées de 294 millions de dollars en 2005 à 560 millions en 2011.

Sans ces investissements, certaines régions du Québec entreraient en léthargie. En Abitibi, sur la Côte-Nord et dans le Nord du Québec, en 2010 la part de l'investissement minier

dans l'investissement total privé (excluant le résidentiel) atteint 75%, selon l'Institut de la statistique du Québec. Pour l'ensemble du Québec, c'est 10,2%.

Québec, Ontario etc.

Pour finir, comparons-nous, même si nous n'avons pas besoin de nous consoler.

Notre voisin ontarien voyait ses sociétés minières faire des investissements de capitaux (« capital expenditure », capex pour les intimes) de 2,1 milliards en 2010. Eh bien, chiche, le Québec en a vu exactement autant, selon Ressources naturelles Canada.

À dépenses de capital égales, résultats très semblables. La valeur de la production de minéraux a été à peu près la même en 2010 pour les deux provinces voisines: 6,8 milliards de dollars au Québec, 7,7 milliards en Ontario.

CTMN
Centre de transit minier nordique
Northern Mining Transit Center

VAL-D'OR

LA SOLUTION SUR MESURE POUR LE DÉVELOPPEMENT MINIER DU NORD CANADIEN

SERVICES AÉROPORTUAIRES :

- Espaces locatifs de bureaux
- Comptoirs d'enregistrement de passagers réservés pour les minières
- Service de fouille de sécurité
- Entrepôt de 10 000 pi² pour marchandises périssables et non périssables

WWW.CTMN.CA

NOUS SOMMES
DES EMPLOYÉS.
NOUS SOMMES
DES ACTIONNAIRES.
**NOUS SOMMES
OSISKO.**

OSISKO, LA NOUVELLE
MINIÈRE QUÉBÉCOISE. PLUS
DE 75% DE NOS EMPLOYÉS
SONT ACTIONNAIRES.

osisko.com
TSX | OSK

OSISKO
La minière
nouvelle
génération.

SAINT-CAMILLE, DANS LES CANTONS-DE-L'EST

Encore l'inquiétude, neuf mois plus tard

HUGO FONTAINE

Neuf mois après avoir découvert bien malgré eux les concepts de forages, de claims et de free mining, la municipalité et les citoyens de Saint-Camille, dans les Cantons-de-l'Est, continuent d'exprimer leurs inquiétudes sur la législation minière québécoise.

Il y a un an, dans un cahier spécial, *La Presse* évoquait la possibilité d'un nouvel Osisko, dans les Cantons-de-l'Est: la société d'exploration Bowmore, liée à Osisko, amorçait un programme d'exploration sur la base d'un modèle à faible teneur en or, près des villages de Saint-Camille et de Wotton.

Quelques semaines plus tard, la communauté de Saint-Camille se cabrait pour forcer Bowmore à rendre des comptes, avec une ardeur qui allait résonner dans plusieurs médias de la province.

Depuis ces événements, en février dernier, des représentants de Saint-Camille et du comité citoyen Mine de rien ont rencontré le ministre Serge Simard, ont présenté des mémoires sur deux projets de loi et suivent de près la société minière qui détient les claims sur le territoire municipal.

Ils ont développé des liens avec des gens de Saint-Élie-de-Caxton, en Mauricie, où on craint aussi le secteur minier, et des citoyens de Malartic, en Abitibi, qui doivent vivre avec la gigantesque mine à ciel ouvert d'Osisko.

Message clair

Le message est clair: « On veut rappeler le rôle des élus et des communautés locales, s'assurer qu'ils aient le pouvoir nécessaire pour prendre en main leur propre développement », explique Joël Nadeau, porte-parole du comité Mine de rien.

Aussi, précise le maire de Saint-Camille Benoît Bourassa, il faut abolir la présence de la Loi sur les mines sur toutes les autres lois.

C'est ce que le maire et un membre du comité Mine de rien sont allés plaider jusqu'en commission parlementaire.

« Les élus sont responsables de l'aménagement et du développement, sauf dans le cas des mines, observe M. Bourassa. C'est une aberration. »

Saint-Camille a même obtenu une rencontre avec le ministre responsable des mines pour faire valoir son point de vue, peu avant la sortie du projet de loi 14, deuxième mouture de la réforme de la Loi sur les mines.

« C'est un projet de loi qui ne répond pas vraiment à nos inquiétudes », déplore Joël Nadeau. Le pouvoir des municipalités sur le seul périmètre urbain et les zones de villégiature, ajouté dans le nouveau projet, ne convainc pas à Saint-Camille.

Nouvelles attendues

Quant aux relations entre Saint-Camille et Bowmore Exploration, elles ne semblent pas s'être beaucoup améliorées, du moins du point de vue de Saint-Camille.

En février dernier, le président de Bowmore, Paul Dumas, a rencontré le maire et d'autres représentants de la municipalité.

Tous ont convenu de favoriser une meilleure communication et une meilleure transparence.

Or, le maire accepte mal qu'une première assemblée publique organisée par la société à la fin avril ait été annoncée à seulement deux jours d'avance, et après le début des premiers forages.

En entrevue à *La Presse*, le président Paul Dumas soutient avoir été transparent.

« Nous avons fait une rencontre citoyenne pour nous assurer que tout le monde soit au courant, nous avons dévoilé tous les travaux que nous voulions faire et nous avions tous les permis. »

Bowmore a foré huit trous

pour 1800 mètres. La société est en train de compiler les résultats, qui seront dévoilés avant la fin de l'année.

Pas de réponse

C'est la raison pour laquelle, note M. Dumas, la municipalité de Saint-Camille n'a pas encore eu de nouvelles de Bowmore et que le comité Mine de rien n'a pas obtenu de réponse à ses récentes demandes d'information.

« Nous avons des discussions à l'interne, mais dès que nous aurons pris une décision, on discutera avec la municipalité de la suite des travaux », assure Paul Dumas.

Dans la dernière année, Bowmore [BOW au TSX Venture] a également beaucoup travaillé sur deux projets qu'elle détient au Mexique.



« Les élus sont responsables de l'aménagement et du développement, sauf dans le cas des mines. C'est une aberration », estime Benoît Bourassa, maire de Saint-Camille.

COMME ISABELLE, JONATHAN, BENOÎT, MÉLISSA, JAWAD...

VISEZ LE SOMMET DES SALAIRES OFFERTS EN INGÉNIERIE EN DEVENANT INGÉNIEURS MINIERES!

- > Programme coopératif
- > Formation bilingue
- > Taux de placement des diplômés : 100 %
- > Salaire annuel moyen des diplômés à leur sortie : 69 000 \$

GRÂCE À SES PARTENAIRES INDUSTRIELS XSTRATA ZINC, ARCELORMITTAL, AGNICO-EAGLE, SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SEL, SEMAFO, SNC-LAVALIN, POLYTECHNIQUE OFFRE DES BOURSES D'ENTRÉE DE 3000 \$ POUR LA MAJORITÉ DES NOUVEAUX INSCRITS AU BACCALAURÉAT EN GÉNIE DES MINES. DE PLUS, LES ÉTUDIANTS DU COLLÉGIAL AYANT UNE COTE R DE 32 ET PLUS REÇOIVENT UNE BOURSE D'ADMISSION COMPLÉMENTAIRE DE 2000 \$.

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

LE GÉNIE EN PREMIÈRE CLASSE

Pour plus de détails sur cette offre : danielle.gagnon@polymtl.ca

WWW.POLYMTL.CA/CGM



AZIMUT
EXPLORATION

Azimut, un leader de l'exploration au Québec

- Premier portefeuille de propriétés d'exploration au Québec
- Expertise de pointe dans l'évaluation du potentiel minéral
- Or, cuivre, tungstène, uranium et terres rares
- Partenariat avec sociétés seniors et juniors

AZM-TSX-V

www.azimut-exploration.com

PORTFOLIO EXPLORATION MINIÈRE

SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Les entreprises se sont rajustées, dit l'AMQ

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans *Trou Story*, Richard Desjardins n'est pas tendre envers le secteur minier et sa manière de ne tenir aucun compte de la santé et de la sécurité des mineurs. Pas plus tendre envers l'irrespect des mines pour l'environnement naturel et humain.

Que répondent les intervenants du secteur? À l'unisson: «C'était vrai, mais ce n'est plus vrai!» Ah oui?

«La partie historique du film est correcte et reflète, hélas, très bien la réalité, concède Pierre Thibault, directeur des services techniques de l'Association minière du Québec (AMQ). Mais, à présent, c'est à mille lieues de la situation actuelle. Par exemple, durant les 20 dernières années, le taux d'accidents a diminué de 76%.»

Selon M. Thibault, le minier a été le premier secteur industriel à se doter d'un comité tripartite (parties patronale, syndicale et CSST) qui voit à ce que les règlements de sécurité soient strictement appliqués sur les lieux de travail.

M. Thibault ne nie pas, bien sûr, que la mine reste un milieu à risque. «Contrairement à ce que dicterait le sens commun, la roche est loin d'être une matière statique. La mine est, physiquement, un milieu dynamique où des forces puissantes s'appliquent. Les chutes de roches restent possibles.»

Formation, information

Alors, à moins de réécrire les lois de Newton et celles de la tectonique, que faire?

«Formation, information et encore formation, répond Pierre Thibault. On peut rendre sécuritaires puits et corridors au maximum, ce qui a été fait; on peut, on doit et on a réduit les émanations des équipements mobiles. Mais on est arrivé au point où la sécurité dépend surtout de l'attitude et du comportement des travailleurs.»

Le secteur a donc produit un programme de formation modulaire à la santé et à la sécurité dans la mine. Il est obligatoire pour tout



PHOTO FOURNIE PAR L'ONF

Les auteurs du documentaire-choc *Trou Story*, Richard Desjardins et Robert Monderie (photo), ont bien décrit la triste réalité qui prévalait autrefois dans les mines, concède l'Association minière du Québec (AMQ), mais le secteur a fait de grands pas au cours des dernières années, notamment en santé et sécurité, soutient son directeur des services techniques, Pierre Thibault.

travailleur qui doit aller sous terre, foreur, plombier ou comptable.

«Personne ne descend avant d'avoir passé et réussi la formation», insiste M. Thibault.

Un nouveau problème se pointe avec la fulgurante reprise de la demande mondiale pour la richesse métallique: l'arrivée massive d'une nouvelle main-d'œuvre, des recrues peu sensibilisées aux risques inhérents à leur nouveau milieu de travail. Ici, la recherche entre en scène.

À l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST) une équipe vise à améliorer la transmission de ce qu'elle nomme «les savoirs de prudence» des vétérans vers les recrues.

Élise Ledoux, Sylvie Ouellet et Esther Cloutier, de l'IRSST, et P.S. Fournier, de l'Université Laval, partent d'une prémisse: entre 2000 et 2002,

le secteur minier québécois arrivait en tête de liste pour la fréquence des accidents par travailleur industriel, soit 41,8 accidents par 1000 travailleurs. Les plus à risque: les jeunes entre 18 et 24 ans.

Le problème risque de s'aggraver du fait du vieillissement des travailleurs qui partiront peut-être à la retraite avec leurs «savoirs de prudence», laissant les recrues sans ces précieuses connaissances de terrain.

Les chercheuses de l'IRSST ont constaté que lorsqu'un nouveau venu, commençant comme journalier, est jumelé à un «compagnon» d'expérience, mentor ou formateur, spécifiquement libéré de certaines de ses tâches habituelles, pour transmettre son savoir, les choses vont mieux.

Le secteur minier est responsable de 0,5% des émanations de gaz à effet de serre du Canada, selon l'Association

minière du Canada (AMC). C'est beaucoup.

Et l'environnement?

Dans son portrait annuel de l'industrie, *Facts and Figures 2011*, l'AMC constate aussi que depuis 1990 la quantité d'énergie requise par unité de métal extrait reste stable.

L'AMC conclut donc avec cet inquiétant constat: «L'industrie (minière) a peut-être atteint les limites (de son effort environnemental) avec les technologies actuelles.»

Que faire? «De la recherche, répond Jean-Claude Belles-Isles, directeur, environnement à l'AMQ. La recherche et l'innovation sont les voies vers la solution. Il faut aller de l'avant avec de nouvelles méthodes, comme les chargeuses hybrides, diesel et électricité, pour diminuer nos émanations.»

«Le Grand-Nord pose

aussi ses défis environnementaux, ajoute-il. La mine Raglan de la société Xstrata est un bon exemple. Elle est située à la pointe extrême nord de la carte du Québec. Va-t-on monter une ligne de transport d'Hydro jusque-là? Utopie!»

Alors? «Pas de barrage possible, mais des éoliennes et des hydroliennes (moulin à eau), oui.»

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue héberge la Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers et deux autres chaires sur les rejets miniers.

Du 6 au 9 novembre dernier s'y déroulait le Symposium sur l'environnement et les mines. C'est de ces recherches et de ces rencontres que le monde minier espère des réponses nouvelles aux persistantes questions d'un Richard Desjardins.



OCEANIC
IRON ORE CORP

FEO (TSX-V) FEOVF (OTCQX)

SITE WWW.OCEANICIRONORE.COM
COURRIEL INFO@OCENICIONORE.COM
TÉLÉPHONE 604 566 9080

**RESSOURCES DE FER
À FORT TONNAGE
SUR LES CÔTES DU QUÉBEC**

ENSEIGNEMENT

Deux universités créent une chaire en entrepreneuriat minier

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Et voilà que le Plan Nord entre à l'école! L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Université du Québec à Montréal créent conjointement une chaire de recherche et d'enseignement sur l'entrepreneuriat minier.

Le but de cette initiative est de favoriser la création et la réussite des entreprises minières du Québec. L'annonce a été faite le 14 novembre dernier.

Que va-t-on y enseigner? De toute évidence, l'art difficile de conduire une jeune société minière au succès, ce qui requiert des compétences en entrepreneuriat et intrapreneuriat, la recherche de l'efficacité pour les investisseurs, la recherche de la performance organisationnelle et la capacité d'utiliser

l'innovation technologique à bon escient.

On veut développer la capacité de gérer efficacement une société minière, de l'exploration à la production, en améliorant les pratiques

de former les nouveaux administrateurs miniers aux réalités concrètes, géophysiques du secteur.

Les deux directeurs de la chaire sont Suzanne Durand, professeure à l'École des

Que va-t-on y enseigner? De toute évidence, l'art difficile de conduire une jeune société minière au succès, ce qui requiert des compétences en entrepreneuriat et intrapreneuriat.

dans l'entreprise et entre elle et ses partenaires.

La rectrice de l'UQAT a souligné que dans son plan de développement 2009-2014, l'université a identifié l'entrepreneuriat minier comme une dimension nouvelle et importante pour elle.

Si la chose est déjà originale en soi, l'approche l'est aussi. Car à la tête de cette chaire on trouve l'indice d'une volonté

sciences de la gestion de l'UQAT, et Michel Jébrak, professeur en sciences de la terre à l'UQAM.

Cette chaire bénéficie de deux appuis financiers principaux. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune y consacre 750 000 \$ pour cinq ans. De son côté, la Conférence régionale des élus d'Abitibi-Témiscamingue ajoute 40 000 \$.

SANTÉ

Contre le syndrome de Raynaud

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans les dessins animés, c'est hilarant: le personnage frappe avec une hache dans un arbre pétrifié et les vibrations qui s'ensuivent se transmettent à ses mains, ses bras et finalement à tout son corps. Dans la vraie vie, ce n'est pas drôle du tout.

«La foreuse à béquille manipulée par les mineurs produit d'importants niveaux de vibrations nuisibles à la santé des travailleurs», explique Pierre Thibault, directeur des services techniques à l'Association minière du Québec. Le principal problème engendré par ces vibrations se nomme le syndrome de Raynaud.

Cette affection se manifeste par un rétrécissement

anormal des petites artères des extrémités. Cela s'accompagne de sensations désagréables ou douloureuses de fourmillement ou d'engourdissement. Ce n'est pas spécialement agréable comme sensations quand on essaie de tenir fermement une foreuse à béquille.

Grâce à un projet de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail (IRSST), des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie et de l'entreprise Ergo Norme ont mis au point une poignée antivibratile. Il s'agit de bloquer l'effet des vibrations sur les petites artères des doigts et des mains. Le prototype est à l'essai et il réduit les vibrations de 47 %.

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Couper court aux délais inutiles pour arriver à l'essentiel exige du Pragmatisme.

OSLER Droit au but

Un accès direct à des compétences spécialisées, une approche pragmatique et proactive et une gestion active des dossiers ouvrent la voie vers la solution la plus efficace et la plus rentable. osler.com

Montréal | Toronto | Calgary | Ottawa | New York

PROJET FIRE LAKE NORTH

Champion mise sur le fer

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Chez Champions Minerals on a quelques palpitations ces jours-ci. C'est qu'on attend les résultats d'une étude économique révisée de la firme BBA.

Cette étude doit montrer si, comme on l'espère, le gisement de fer du projet Fire Lake North de la société à Fermont peut avoir une durée de vie de 20 ans et plus.

Cela au moment même où débutent les forages de faisabilité de la société pour ce projet. Knight-Piésold commence actuellement des études géotechniques sur le projet de mine à ciel ouvert. L'étude de faisabilité doit être déposée au troisième trimestre de 2012.

Une première estimation avait mesuré la quantité de minerai à 400 millions de tonnes et avait inféré la possibilité de 661 tonnes au total. La teneur moyenne en fer serait de 30,6 %.

Si toutes ces études donnent les résultats escomptés, on croit pouvoir commencer les travaux de construction en 2013, au troisième



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Si tout va comme espéré, la société Champion Minerals disposera d'au moins 400 millions de tonnes de minerai de fer, près de Fermont.

trimestre, une fois tous les permis obtenus.

Si les données actuellement en main disent vrai, il en coûtera 754 millions US en investissement de capital et les coûts d'exploitation seront de 41,69 \$ US la tonne. La société dispose de 46 millions de liquidités.

Bonne nouvelle, deux lignes de chemin de fer relient déjà la région des gisements

de Champion Minerals aux ports de la Côte-Nord.

La Quebec North Shore and Labrador Railway descend au port de Sept-Îles et la Cartier Railway va à Port-Cartier. À Sept-Îles, Champion compte beaucoup sur le nouveau port de Pointe-Noire qui aura une capacité d'expédition de 100 tonnes par jour.

MÉTAUX BLACKROCK

La société évalue plusieurs scénarios

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Sera-ce fer et vanadium ou quelque autre combinaison? La direction de Métaux BlackRock s'interroge.

Sa mine à ciel ouvert des environs de Chibougamau doit être construite à l'été 2012 et la production commencer en 2014.

On pense atteindre éventuellement une cadence de 2 millions de tonnes de minerai.

Les dirigeants ont en main une étude de faisabilité complétée cet été, mais on n'a pas encore établi quelle combinaison de métaux conviendrait à la clientèle et correspondrait aussi au profil métallurgique du gisement.

On sait que la combinaison fer/vanadium donne un acier de meilleure qualité. Reste à savoir précisément ce que le gisement a dans le ventre. La direction jongle avec plusieurs scénarios.

Si on va de l'avant, le

minerai extrait voyagerait de Chibougamau vers Grande-Anse au Saguenay ou vers le port de Québec.

Le produit traverserait la mer vers la Chine où, on le sait bien, la demande des aciéries semble insatiable.

Les dirigeants ont en main une étude de faisabilité complétée cet été, mais on n'a pas encore établi quelle combinaison de métaux conviendrait à la clientèle.

Les principaux investisseurs de la société sont d'ailleurs originaires de Hong Kong.

Il faudra 25 kilomètres de route et une ligne de transport d'Hydro-Québec pour desservir la mine.

Jusqu'ici BlackRock a investi près de 50 millions dans le projet.

PORTFOLIO EXPLORATION MINIÈRE



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

La mine d'or Globex de la firme Agnico-Eagle, à Val-D'Or. Selon les spécialistes, l'or devrait poursuivre sa lancée haussière jusqu'en 2013.

PERSPECTIVES 2012

Grosse demande pour l'or, le cuivre et le niobium



FRANÇOIS RIVERIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le cuivre sera le métal le plus prisé au moins jusqu'en 2014, tandis que la production mondiale d'aluminium demeurera excédentaire.

L'or demeurera alléchant tant que les banques centrales hausseront la masse monétaire pour régler les problèmes de dette nationale.

C'est ce que soutient Onno Rutten, vice-président de Placements Mackenzie et analyste du marché des métaux pour le Fonds de métaux précieux Mackenzie Universal et le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal. « Le prix de l'or dépasse le niveau suggéré par nos modèles à long terme. Cet écart s'explique par la crainte que l'Europe adopte la solution draconienne du rachat des obligations des pays en difficulté par la banque centrale européenne, même si elle n'en a pas le pouvoir présentement », souligne M. Rutten.

L'or fluctue présentement autour de 1770\$ US l'once, tandis que le modèle de Mackenzie placerait sa juste valeur entre 1550\$ US et 1650\$ US.

Or: tendance haussière

Le spécialiste croit que l'or maintiendra sa tendance haussière jusqu'en 2013 ou tant et aussi longtemps que le taux d'intérêt réel, soit le taux courant moins le taux d'inflation, sera négatif.

Pour profiter du marché de l'or, Métaux précieux Mackenzie équilibre son portefeuille entre l'or en barre, les titres des gros producteurs, les petits producteurs et les sociétés qui

Selon M. Rutten, le prix de l'argent pourrait profiter de la reprise. « Il s'agit d'un projet d'exploitation d'argent de grande qualité et il n'y en a très peu dans le monde », précise-t-il.

Métaux communs: avantage cuivre

Dans les métaux communs, le cuivre est le préféré de M. Rutten. Il croit que la période de resserrement monétaire de la Chine est

point de vue de la consommation d'énergie. C'est pourquoi la demande de métaux de spécialité, qui servent à les fabriquer, comme le niobium, le tungstène et le vanadium, devrait croître substantiellement.

À son avis, le titre de IAMGOLD permettrait à la fois de profiter du marché de l'or et de celui du niobium, grâce à sa mine Niobec, où une expansion importante est prévue.

GMP Securities. Cependant, nous ne percevons aucune fissure dans nos principaux indicateurs économiques précurseurs. La Chine et les États-Unis sont encore en expansion.»

Même son de cloche de Carl Paraskevas, économiste à la Lloyds Bank. Il trouve que les métaux sont survendus aux prix actuels, ayant connu une baisse de l'ordre de 20% depuis le début de l'année.

M. Paraskevas observe une augmentation des importations de métaux non ferreux de la Chine.

« La reprise sera inégale parmi les métaux, dit-il. Certains, comme le cuivre, connaîtront de bonnes performances, alors que d'autres, comme le plomb et l'étain, éprouveront plus de difficultés.»

David Thurtell, analyste chez Citi Investment Research & Analysis, observe lui aussi que les prix des métaux ne sont plus chers au cours actuel, même si la crise européenne pourrait les faire reculer davantage à court terme.

« Nous craignons que les problèmes de la zone euro soient très loin d'être maîtrisés, soutient M. Thurtell. Nous croyons que le marché des métaux ne se stabilisera pas avant la deuxième moitié de 2012, moment où on aura trouvé une solution à la crise européenne, d'une façon ou d'une autre.»

« Le prix de l'or dépasse le niveau suggéré par nos modèles à long terme. Cet écart s'explique par la crainte que l'Europe adopte la solution draconienne du rachat des obligations des pays en difficulté par la banque centrale européenne. »

— Onno Rutten, de Mackenzie

se spécialisent dans l'acquisition de redevances.

Même si Mackenzie n'aime pas la récente acquisition dans le cuivre, Barrick Gold demeure son premier choix parmi les gros producteurs d'or.

Le fonds possède aussi une importante participation dans Royal Gold. Son plan d'affaires axé uniquement sur l'acquisition de redevances sur la production des mines d'or l'abrite des hausses de coûts de production.

Chez les plus petites sociétés minières, le premier choix est Tahoe Resources, en raison de son important projet d'exploitation d'argent au Guatemala, dont le financement est complété.

terminée et que la demande va se redresser.

Du côté de l'offre, les retards sont fréquents dans la construction ou l'agrandissement de mines. Par conséquent, il entrevoit un marché vigoureux jusqu'en 2014.

First Quantum Minerals est la plus forte position du Fonds de ressources Mackenzie dans le secteur du cuivre. « On aime la qualité des dirigeants et des projets de croissance », dit le gestionnaire.

Par ailleurs, selon M. Rutten, le marché de l'acier de la Chine évolue vers des produits de haut de gamme.

Ces produits, ajoute-t-il, doivent être plus efficaces au

Largo Resources, par sa filiale brésilienne, et American Vanadium, sont, quant à eux, des titres qui permettraient de profiter directement du marché du vanadium.

Pas de récession à répétition

La dette des pays de la zone euro continue d'inquiéter les marchés et de plus en plus d'analystes prévoient une récession sur ce continent. Cependant, aucun d'entre eux n'entrevoit une nouvelle récession mondiale.

« Le ralentissement de la production industrielle dans les pays émergents est une source d'inquiétude, constate Matt Fenley, analyste chez

NEMASKA :
LE PROCHAIN PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR DE LITHIUM SUR LE MARCHÉ

TIANGI LITHIUM (CHINE)
EN TANT QU'INVESTISSEUR STRATÉGIQUE

UNE PRODUCTION ANNUELLE DE 202 000 TONNES DE CONCENTRÉ DE SPODUMÈNE (6% Li₂O)
DURÉE DE VIE DE LA MINE : 25 ANS

PROCHAINES ÉTAPES :
ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN JANVIER 2012 ET DÉBUT DE PRODUCTION EN 2013

NEMASKA*
LITHIUM

VOTRE PROCHAIN PRODUCTEUR CANADIEN DE LITHIUM

TSX-V : NMX
OTCQX : NMKEF

www.nemaskalithium.com

418 704-6038 | Téléc. : 418 614-0627 | info@nemaskalithium.com

* Nemaska Exploration Inc. fsa Nemaska Lithium

ARCELORMITTAL MINES CANADA

Investissement de 2,1 milliards à Mont-Wright

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

ArcelorMittal, le géant mondial de l'acier, investit 2,1 milliards dans sa mine de Mont-Wright, près de Fermont.

La mine, déjà en exploitation, verra sa capacité passer de 14 millions de tonnes de minerai de fer par année à 24 millions de tonnes dès 2013. Mais ce surgissement supplémentaire de minerai cause un petit problème en aval.

« Nous en sommes à nous demander ce qu'on va faire de toute cette roche », reconnaît Éric Tétrault, directeur des communications chez ArcelorMittal Mines Canada.

« Qu'allons-nous exporter à partir de nos installations maritimes de Port-Cartier? Boulettes ou minerai? », ajoute-t-il.

La mine verra sa capacité passer de 14 millions de tonnes de minerai de fer par année à 24 millions de tonnes dès 2013.

Rappelons que ces installations constituent le plus grand port privé du Canada.

Arcelor pourrait transformer à Port-Cartier, où elle a une

usine de bouletage. Il faudrait agrandir l'usine.

Elle pourrait expédier le minerai directement. On envisage, en tous cas, des travaux sur la ligne de chemin de fer Fermont-Port-Cartier et dans le port.

Les 2,1 milliards investis iront donc à l'agrandissement de la mine elle-même et aux aménagements requis en aval.

Alors, boulettes ou minerai? « Ça va dépendre du prix du marché, terriblement difficile à prévoir », répond M. Tétrault.

Quand on fait remarquer à ce dernier que le prix du minerai de fer a augmenté de 111% la dernière année, il répond très sobrement: « Oui, mais ça, c'est le passé. »

NEW MILLENIUM/SCHEFFERVILLE

Production en 2012

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le camp provisoire du projet DSO de New Millennium Capital à Schefferville est à peu près terminé.

Il pourra bientôt recevoir les 200 travailleurs requis pour les travaux de construction de la mine et de l'usine de minerai d'enfournement direct.

On prévoit commencer la production au troisième trimestre de 2012. À plein

rendement, on sortira 4 millions de tonnes par an.

Le procédé d'enfournement direct permet, selon Dean Journeaux, président de New Millennium, de passer d'une teneur de 58% à 64,5% de fer dans le minerai.

Le projet s'est mis en branle en septembre 2010 quand le géant indien de l'acier, Tata Steel, a investi de quoi rembourser 80% des frais déjà encourus plus 300 millions pour les installations de production en échange de 80% de l'actionariat du projet DSO.

UNE MINE D'IDÉES
AU SERVICE DE
L'INDUSTRIE

BBA est fière de contribuer à l'essor de l'industrie minière.

Notre firme de génie-conseil se démarque dans les secteurs de l'énergie et des mines et métaux par une prestation unique de services intégrés, allant du service-conseil à la réalisation de vos projets.



L'ingénierie
pour un monde en changement

bba.ca

GÉOMEGA

Vers une révolution magnétique

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Si le projet Montviel de GéoMega va de l'avant, le minerai extrait puis purifié va participer à l'accélération d'une révolution technique. Les terres rares produites, et surtout le néodyme, vont être indispensables dans la production de véhicules hybrides écologiques et dans la production d'énergie éolienne. Pas tous les jours que le secteur minier devient le meilleur allié de l'environnement.

« Le néodyme, comme d'autres terres rares, a des propriétés magnétiques puissantes » explique Simon Britt, président de GéoMega.

« Les véhicules hybrides vont requérir des aimants superpuissants si on veut éviter de passer son temps à recharger les batteries », explique-t-il.

Combiné au fer et au bore, le néodyme produit un aimant permanent très puissant, et étonnamment léger. Idéal pour l'auto de l'avenir, mais pas seulement pour elle.

Entente de développement

« Avec de tels aimants vous obtenez une éolienne sans engrenage, beaucoup plus légère et au rendement électrique supérieur », ajoute M. Britt.

Le 20 octobre dernier GéoMega signait une entente

de pré-développement avec les Cris de Waswanipi.

La même semaine, la société s'inscrivait en Bourse et commençait les travaux de phase 1.

M. Britt estime qu'en plus de la mine elle-même il en coûtera 100 millions pour l'usine de concentration et de 150 à 200 millions pour l'usine de séparation.

Le projet Montviel est à environ 100 kilomètres de Lebel-sur-Quévillon, en Abitibi. En septembre dernier, la société estimait avoir accès à 184 millions de tonnes de terres rares, dont le néodyme.

Si le tout se réalise comme prévu, il s'agira du troisième plus grand gisement au monde, excluant la Chine.

OSISKO

Bonne cote d'amour à Malartic

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Décidément, beau mois de novembre pour la minière Osisko!

D'abord des résultats trimestriels très positifs, rendus publics le 11 novembre.

Ils sont encourageants avec un bénéfice net de 9,3 millions et des flux de trésorerie générés de 49,5 millions.

Ensuite une salve d'applaudissements de la part des résidents de Malartic, voisins un peu forcés de la mine, qui appréciaient cette dernière, si on en croit un sondage CROP dont les

résultats ont été dévoilés le 8 novembre.

Quelque 87% des résidents de Malartic et de la région Abitibi-Témiscamingue apprécient Osisko et son apport à l'économie de la région.

Nouvelles maisons

Ça peut sembler surprenant si on se rappelle que tout un quartier de Malartic, 20% de la population de la ville, a dû être déménagé pour faire place à la mine d'or à ciel ouvert.

Mais à Malartic, on apprécie la construction de maisons et d'écoles nouvelles depuis l'arrivée de la mine, toujours selon ce sondage.

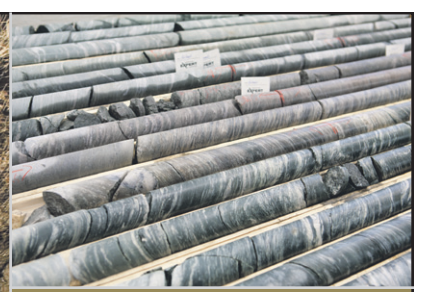
Quelque 81% des Malarticois jugent que les personnes déménagées ont un meilleur milieu de vie qu'avant le grand dérangement.

32 millions

La production commerciale a débuté en mai dernier et quoiqu'on soit fort satisfait des résultats, la direction d'Osisko prépare des mesures pour abaisser les coûts d'exploitation.

On veut ainsi investir 32 millions pour une installation de pré-concassage, ce qui permettra d'augmenter le débit de traitement de 50%. Ce que c'est que d'avoir pour 173 millions en liquidités!

Plus de 1 200 000
d'onces d'or produites
depuis 1991



EXPERTISE PROUVÉE
EXCELLENT POTENTIAL
D'EXPLORATION



RICHMONT

TSX – NYSE Amex : RIC
www.richmont-mines.com

PORTFOLIO EXPLORATION MINIÈRE

PROJET DE LOI 14

Le Québec est partagé en deux camps

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le projet de loi 14, qui modifie profondément l'exercice de l'exploration et de l'exploitation minières au Québec, a divisé le territoire en deux camps diamétralement opposés.

En clair, et selon l'expression agricole quelque peu biblique, le diable est aux vaches.

Les milieux miniers ne s'opposent pas, publiquement du moins, aux dispositions de cette loi qui augmentent la garantie financière devant être déposée avant même le début des travaux miniers. Cette garantie devra accompagner le plan de réaménagement et de restauration du site.

Donc, avant de creuser dans le paysage, les exploitants doivent expliquer comment, à la fermeture de la mine, ils remettront le site dans son état original et ils sont tenus de fournir les fonds prévus pour cette opération de nettoyage. Ça, en gros, ça passe.

Cependant, la volonté exprimée par le projet de loi de soustraire les territoires urbanisés et de « villégiature » à l'exploitation minière ne plaît pas, non seulement aux milieux miniers, on le verra. La loi 14 modifierait l'article 304.1 de la loi 91 dans ce sens.

Dan Tolgyesi, président et chef de la direction de l'Association minière du Québec (AMQ), ne le digère pas. « Si c'est fait comme ça, la carte entière du Québec municipal



Les milieux miniers ne s'opposent pas, publiquement du moins, aux dispositions du projet de loi 14 qui augmentent la garantie financière à déposer avant le début des travaux.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE.

est soustraite à l'activité minière. Celle-ci pourrait en tout temps faire l'objet d'un veto très politique de la part des maires. Et si jamais la population souhaitait que l'ac-

tivité minière existe sur son territoire ou se poursuive, la municipalité devrait monter à Québec demander au ministre une dérogation qu'il pourrait

toujours refuser. Ce n'est pas la bonne approche.»

Villes pour, villes contre

L'AMQ n'est pas seule à faire la grimace devant le

de Val-d'Or, Fernand Trahan, qui l'a affirmé devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles au moment des auditions publi-

« Dans le nord, l'industrie est arrivée avant la ville. Quand la ville s'est développée, le voisinage des mines était un fait familial, apprivoisé. Dans le sud et sur la Côte-Nord, la municipalité s'est implantée avant l'arrivée des mines aux portes des villes. Autre culture. » — Dan Tolgyesi, président de l'Association minière du Québec (AMQ)

projet de loi 14. La Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda n'en veut pas, du moins tel quel, pas plus d'ailleurs que le maire

ques sur le projet de loi 14. M. Trahan ne veut pas que les richesses collectives des Québécois se retrouvent entre les mains d'élus locaux.

« Notre tâche est de gérer notre territoire, d'en assurer l'accessibilité sociale et collective. Il est logique de soustraire la municipalité au secteur minier sauf là où des consultations publiques montreraient que les gens sont pour. »

Ceci dit, l'Union des municipalités du Québec appuie le projet de loi 14.

Comment se fait-il qu'il y ait de telles disparités d'une partie du territoire à l'autre, que le nord de la province en gros soit contre la loi 14 et que le sud soit pour?

Dan Tolgyesi propose une explication: « Dans le nord, l'industrie est arrivée avant la ville, dit-il. Quand la ville s'est développée, le voisinage des mines était un fait familial, apprivoisé. Dans le sud et sur la Côte-Nord, la municipalité s'est implantée avant l'arrivée des mines aux portes des villes. Autre culture. »

L'AMQ, devant ce tiraillement, propose de faire exactement le contraire de la loi 14: permettre le développement minier partout, mais octroyer aux municipalités qui ne voudraient pas de mines sur leurs territoires le droit de monter à Québec demander une dérogation au ministre.

Ce dernier aura, nul doute, un agenda bien rempli dans les prochaines semaines.

PROJET DE LOI 33

L'AMQ ne pleurera pas l'abandon du placement syndical

GUY PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

Dan Tolgyesi ne fait pas partie de ceux qui vont pleurer la disparition du placement syndical sur les grands chantiers de construction.

Le président et directeur général de l'Association minière du Québec (AMQ) est, au contraire, très favorable à presque tout le contenu du projet de loi 33. Et principalement à la partie qui veut abolir le droit de gérance à l'embauche des grandes centrales sur les chantiers majeurs de construction comme les grandes mines.

Le projet de loi 33 est la réponse de Lise Thériault, ministre du Travail, au rapport du Groupe de travail sur le fonctionnement de l'industrie de la construction ou rapport Matteau, du nom de son président, Fernand Matteau.

Ce rapport, remis le 20 août dernier, constate que les syndicats peuvent contrôler l'offre de travail sur les chantiers, exercer des pressions sur l'employeur pour qu'il embauche leurs membres ou punir un ouvrier quelque peu dissident en le privant d'ouvrage.

La ministre s'est dès lors

donné un but: l'abolition pure et simple du placement syndical, la gérance effective de l'embauche sur les chantiers.

« C'est plus que la gérance de l'embauche, renchérit Dan Tolgyesi, c'en est rendu à une gérance concrète de l'exécution des travaux. Si une société minière décide qu'il faut poser 120 mètres de tuyaux de quelque nature, le délégué syndical a le pouvoir de refuser. »

Et pour M. Tolgyesi, le facteur chaotique du placement syndical ne s'arrête pas là.

« Supposons que, pour trois semaines, j'ai besoin de 20 plombiers ou de 20 personnes membres d'un certain corps de métier. Bien. Le syndicat m'en recommande 20, tous bien formés, compétents, expérimentés et disponibles. J'embauche. On travaille trois jours et le quatrième, juste comme mes plombiers deviennent vraiment productifs parce qu'ils se sont acclimatés aux lieux de travail, etc., le syndicat m'en envoie 20 nouveaux! »

Nouvelles pratiques

Ce sont les syndicats qui ont en main les précieuses listes de référence, sorte de fichier où chaque travailleur est suivi d'année en année et qui relève compétence, formation, expérience et disponibilité.

La Loi 33 prévoit que dorénavant la référence sera



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
La ministre du Travail, Lise Thériault, est l'artisanne du projet de loi 33.

faite par la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Certains ont fait valoir que la CCQ n'a pas de système établi de référence. « J'ai parfaitement confiance que la Commission peut se doter d'un bon système de référence dans des temps acceptables », réplique le patron de l'AMQ.

Ce dernier est également favorable à l'instauration d'un régime de négociations de conventions collectives entre l'Association de la construction du Québec et les grandes centrales « à condition que l'Association vienne parler aux sociétés minières, à l'AMQ, avant d'aller négocier,

et même pendant les négos. Nous sommes un important donneur d'ouvrage, nous apprécions beaucoup avoir une voix au chapitre. »

Finale M. Tolgyesi adresse une véritable supplique à la ministre Thériault: « Est-il vraiment nécessaire que j'aie sur le chantier de construction de la société minière un délégué syndical par corps de métier et par syndicat? Par exemple, le délégué des trois plombiers de la FTQ, celui des six plombiers de la CSN, etc.? Tout ça, aux frais de la princesse? Serait-ce contrevenir à quelque plan divin que de n'avoir qu'un délégué par corps de métier? »

Compagnie d'exploration la plus active au Québec

VIRGINIA

Chef de file à la Baie-James
Plan Nord
Redevance sur Éléonore :
gisement d'or de classe mondiale

www.virginia.qc.ca
800-476-1853
TSX-VGQ

Forage
G4
Drilling

Accomplit le travail...
qu'importent les défis

www.forageg4.com

PROSPECTEUR DE L'ANNÉE 2009

RESSOURCES
COGITORE
INC.

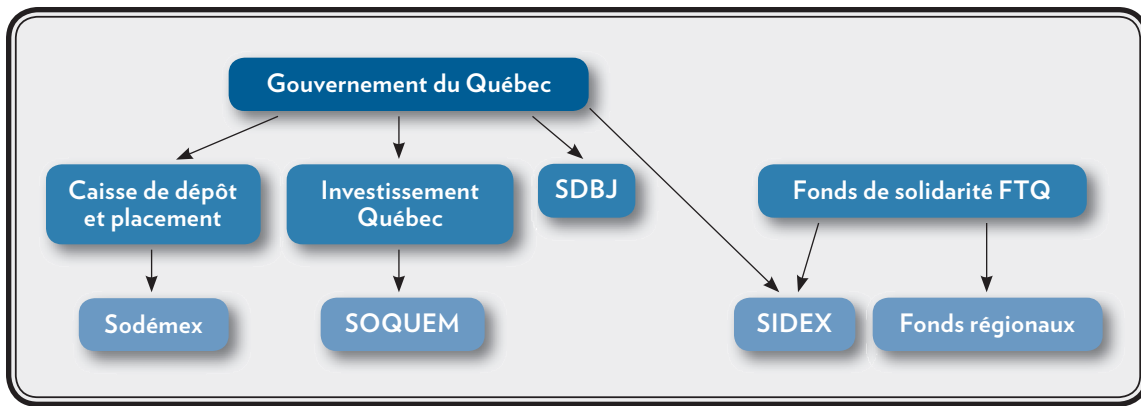
www.cogitore.com

Importante découverte de métaux au Québec

GÎTE SCOTT LAKE
Chibougamau

- 144 millions de livres de cuivre
- 552 millions de livres de zinc
- 6 millions d'onces d'argent
- 35 000 onces d'or

WOO : TSX-V



L'arbre du financement

L'investissement institutionnel dans le secteur minier a plusieurs branches

HUGO FONTAINE

Dans le débat sur le Québec et ses mines qui a cours depuis deux ans déjà, il est de plus en plus question de la participation des Québécois dans le secteur minier, que certains voudraient plus importante. Les sociétés minières sont aussi critiques, déplorant «l'absence des grandes institutions québécoises» dans le financement des projets, selon un rapport de PricewaterhouseCoopers et Fraser Milner Casgrain publié en avril dernier. Qu'en est-il ? État des lieux.

Caisse de dépôt et placement du Québec

Au 31 décembre, le portefeuille Marchés boursiers de la Caisse comptait des actifs de 200 millions dans des sociétés minières québécoises cotées en Bourse. Cela incluait un investissement de 23,2 millions dans Osisko, de même qu'un actif de 146 millions dans Consolidated Thompson Iron Mines, vendue depuis à l'américaine Cliffs Natural Resources. Le portefeuille Placements privés de la société d'État comptait aussi un investissement de 10 millions dans Stornoway Diamond Corporation.

Investissement Québec

Investissement Québec détient des investissements de 180 millions dans le secteur minier (incluant SOQUEM). Notons une participation de 37 % dans Stornoway Diamond et de 2,5 % dans Royal Nickel. Elle est partenaire majoritaire (62 %) dans le projet de mine d'apatite Arnaud, à Sept-Îles, en plus de posséder 75 millions en dette d'Osisko et 20 millions en dette d'Agnico-Eagle. Le gouvernement a octroyé à la société d'État une enveloppe spéciale de 500 millions pour prendre des participations dans des projets du Plan Nord. Nul doute que le secteur minier aura sa part du gâteau.

Fonds de solidarité FTQ

Le portefeuille minier du Fonds de solidarité totalise

environ 80 millions (actions ou titres de dette), ce qui inclut toutefois des sociétés gazières, comme Junex, la société de produits métalliques 5N Plus, qui n'est pas une société minière à proprement parler, ou des carrières (Polycor). Le Fonds investit dans le secteur minier depuis une quinzaine d'années. Au 31 mai dernier, le Fonds détenait entre autres des investissements de 24,1 millions dans Osisko et 1,7 million dans Virginia, de même que dans une vingtaine d'autres petites sociétés d'exploration.

SODÉMEX

Fondée en 1996 et gérée par Denis Landry et son adjointe, la société indépendante Gestion Sodémex, dont le seul commanditaire est la Caisse de dépôt, compte un actif d'environ 95 millions. Entre 2000 et 2010, son rendement moyen était supérieur à 30 %. Concentré sur les sociétés à petite capitalisation actives au Québec, le portefeuille est mouvant, Sodémex étant très actif sur les marchés boursiers. Le nombre de sociétés navigue généralement entre 50 et 60. M. Landry ne se cache pas d'être un «gold bug»: 40 % du portefeuille est constitué de producteurs aurifères comme Aurizon (19 millions) ou Richmond (6 millions), tandis que les chercheurs du métal jaune accaparent 30 à 35 % des actifs. Au 31 décembre 2010, Sodémex comptait aussi des participations de 4 millions dans Midland (or, terres rares), de 4,1 millions dans Virginia (or, métaux de base) et de 1,9 million dans Stornoway Diamond.

SOQUEM

La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) est une filiale à part entière d'Investissement Québec. Spécialisée dans l'exploration jusqu'à l'étape de l'étude de pré faisabilité, elle a plus de 80 projets actifs dans la province, souvent en partenariat avec d'autres sociétés. Investissement Québec ne dévoile pas la liste des projets.

Société de développement de la Baie-James

La société gouvernementale chargée de favoriser le développement économique de la Baie-James compte sur un fonds d'investissement minier d'un maximum de 7 millions. Ce fonds sert à la fois à soutenir l'activité minière et à contribuer à l'autofinancement de la SDBJ. Ses investissements (au moins un million par année) sont dirigés tant vers l'exploration (29 % à la fin 2010) que la mise en valeur (48 %) ou la production (23 %). Depuis 2003, elle a investi un total de 10,9 millions, un montant qui a généré des investissements totaux de 109 millions sur le territoire, d'après la société. En 2011, la SDBJ a notamment investi dans Corporation Éléments Critiques, Ressources Monarques, et Donner Metals.

SIDEX

Le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ ont fondé SIDEX en 2001 expressément pour favoriser la diversification de l'exploration, tant en termes de substance que de géographie. «On essaie d'éviter les projets aurifères sur la faille de Cadillac», résume Julien Davy, conseiller aux investissements. SIDEX est doté d'un fonds de 50 millions, dont 35 millions proviennent du ministère des Finances, et 15 millions du Fonds de solidarité. En 2011, SIDEX a entre autres investi 1,5 million dans Stornoway Diamond, 900 000 \$ dans le projet de terres rares de Géoméga, près de Lebel-sur-Quévillon, 400 000 \$ pour Azimut et ses divers projets dans l'extrême nord de la province, et 350 000 \$ dans Ressources d'Arianne et son projet de phosphate au Lac-Saint-Jean.

Fonds régionaux du Fonds de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité compte deux fonds régionaux qui investissent de manière autonome dans le secteur minier, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

Les avocats des mines

RENÉ LEWANDOWSKI
COLLABORATION SPÉCIALE

Si vous avez eu l'occasion de visionner *Trou Story*, le dernier brûlot de Richard Desjardins, vous savez déjà que les sociétés minières font beaucoup d'argent. Mais elles en feraient sans doute moins si elles n'avaient pas pour les appuyer un groupe de professionnels présents dans à peu près toutes les étapes de leurs activités: les avocats.

Vous en doutez? Sachez que dès l'exploration, les avocats répondent présents!

Cela commence dès qu'une société cherche à obtenir un claim minier, soit un droit exclusif de rechercher, pour une période de deux ans, sur un territoire délimité, toutes les substances minérales sur un territoire délimité.

«À cette étape, on conseille nos clients sur les précautions environnementales à prendre», dit l'avocat Jean Piette, associé au cabinet Norton Rose. Et sur ce qu'il faut savoir sur les lois des mines.

Les avocats les assistent aussi dans les négociations avec les municipalités, les propriétaires de terrains, les autochtones... Il y a toutes sortes de sujets à discuter, notamment l'accès au terrain et les réparations pour les dommages causés.

Financement

Ensuite, on passe à l'étape du financement. Car les claims sont généralement détenus par de petites sociétés. Et elles ont besoin de liquidités pour aller plus loin. Là aussi, les avocats sont fort utiles.

Plusieurs options de financement sont possibles. L'une fréquemment utilisée est le partenariat (joint-venture), avec une grande entreprise qui va avancer les fonds en retour d'une participation. Pour ces sociétés, les avocats

négocient les ententes et rédigent les contrats.

«Selon le résultat de l'entente, les claims miniers sont généralement transférés aux deux entreprises ou à la nouvelle entité», explique Jean M. Gagné, associé chez Fasken Martineau à Québec.

Public ou privé?

Une autre option est le financement privé – auprès de particuliers – ou public par l'entrée en Bourse, généralement à la Bourse de croissance TSX. Là encore, du boulot pour les avocats.

«Ça bouge beaucoup dans ce domaine», confirme Michel Lebeuf, avocat en droit minier et valeurs mobilières chez de Grandpré Chait, à Montréal.

Pour soutenir le secteur minier, les gouvernements ont mis en place plusieurs mesures fiscales qui permettent à des investisseurs fortunés d'investir dans des sociétés minières en acquérant des actions accréditées. Ces titres donnent droit à d'importantes déductions fiscales (jusqu'à 110 %) tant au provincial qu'au fédéral. Les avocats, bien sûr, sont là pour préparer et rédiger les conventions de souscriptions pour ce type de placements privés.

Si les sociétés minières optent pour du financement public, les avocats préparent le prospectus. Ils doivent aussi préparer les documents à déposer auprès des organismes réglementaires (AMF, TSX) et vérifier les communiqués de presse. Sans compter tout le travail corporatif – assemblés des actionnaires, circulaires de procuration, rapports annuels, etc. – qui leur revient, car les petites sociétés n'ont généralement pas les moyens d'embaucher des avocats à l'interne.

Ah oui, il y a aussi pas mal d'activité dans le domaine des fusions et acquisitions entre sociétés minières. Devinez qui s'en occupe?



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

L'avocat Jean Piette, associé au cabinet Norton Rose, éclaire ses clients sur ce qu'ils doivent savoir des lois des mines.

METANOR.CA

RESSOURCES
METANOR
INC.

Créer de la valeur par la production,
le développement et l'exploration

METANOR.CA

METANOR.CA

Soleil levant sur Bachelor Lake

METANOR.CA

LEURS DÉCOUVERTES PROFITENT À 54 000 TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS

– Les explorateurs miniers du Québec



aemq.org



**l'exploration minérale
responsable**

AEMQ

**ASSOCIATION DE
L'EXPLORATION MINIÈRE
DU QUÉBEC**